

245.032

BUREAU DES BREVETS D'INVENTION
FRANÇAIS & ÉTRANGERS
Créé en 1800



LÉPINETTE & RABILLOUD

INGÉNIEURS

LYON — 66, Avenue de Saxe (Cours Morand) — LYON

Brevet d'Invention de 15 ans

pour : "Appareil servant à l'obtention et à la vision des épreuves chronophotographiques"

Demande formée par :

Mme Auguste Lumière
et Louis Lumière

MÉMOIRE DESCRIPTIF

C'est sait que les épreuves chronophotographiques donnent l'illusion du mouvement par la succession rapide sous les

yeux de l'observateur d'une série de photographies, tirées à intervalles rapprochés, d'objets ou personnages en mouvement.

Notre invention consiste en un nouvel appareil servant à l'obtention et à la vision de ces épreuves.

Le mécanisme de cet appareil a pour caractère essentiel d'agir par intermittences sur un ruban régulièrement perforé de manière à lui imprimer des déplacements successifs séparés par des temps de repos pendant lesquels s'opère soit l'impression, soit la vision des épreuves.

Chacun de ces déplacements étant d'ailleurs obtenu avec une vitesse variable, nulle au commencement et à la fin de la course, et maximum en son milieu afin de ne pas détirer le ruban par une attaque ou un abandon trop brusques.

Ces conditions sont réalisées en pratique par l'appareil que représente le dessin ci-joint.

La fig. 1, est une vue de face et la fig. 2, une coupe dans un plan perpendiculaire à

vélu de la fig 1.

Le mécanisme renfermé dans la chambre C, est commandé par un arbre unique A, recevant son mouvement en dehors de la chambre, d'un moteur quelconque. Sur l'arbre A est monté un excentrique B, donnant un mouvement de va-et-vient à un coulisseau vertical D, glissant dans les guides E, F. Sur ce coulisseau est montée une lame horizontale F, formant charnière ou ressort à son extrémité f, et portant à son autre extrémité, deux pointes d,d, traversant la cloison G dans deux ouvertures allongées b,b.

Derrière la cloison G, est un couloir vertical dans lequel descend le ruban perforé R, enroulé préalablement et suspendu librement dans une boîte H, à la partie supérieure de l'appareil, les perforations de ce ruban disposées sur les deux bords à distance égales, peuvent être traversées par les pointes d,d ; le ruban est entraîné vers le bas par la descente de ces pointes,

qui dans leur mouvement ascensionnel se souleverent au contraire pour le laisser au repos. Ce soulevement est produit par un petit ergot d, fixé sur la lame F, et s'engageant dans une cannelure ondulée creusée à la circonference de l'excentrique B.

Il résulte de cette disposition :

1^e que le ruban est entraîné vers le bas pendant la courbe descendante des pointes d, et qu'il reste en repos pendant leur courbe ascendante

2^e que les pointes penetrent dans les perforations ^{lorsque} ~~de~~ et en ressortent pendant les points morts de l'excentrique alors que la vitesse est voisine de zéro quelle que soit la rapidité des mouvements.

3^e que ces mêmes pointes attaquent et abandonnent le ruban sans choc et par conséquent sans détériorer les perforations.

Le ruban se déroule d'ailleurs très librement de la boîte H, où il est simplement maintenu sur un axe fixe

La cloison G est percée d'une fenêtre I, de la dimension de l'une des images successives; cette fenêtre est alternativement couverte et découverte par un obturateur formé d'un simple disque échancré J, dont le contour est vu en pointillé fig. 1. L'échancrure du disque correspond à un secteur d'un angle qu'il suffit de faire varier pour modifier le temps de pose et qui peut atteindre 170° environ, ce qui serait trop pour l'obtention d'images nettes mais qui constitue une condition très favorable pour la vision des images; lorsque l'appareil sort à cet effet, elle est disposée de manière à découvrir la fenêtre I, pendant que le ruban est immobile, c'est-à-dire pendant la course ascendante des points 3.

Le mécanisme qui vient

265-032 (page 6 brevet)

d'être décrit est utilisé soit dans le même appareil, soit avec des appareils différents :

1^e A l'obtention des images négatives ou clichés, par la pose directe des scènes à reproduire

2^e Au tirage des épreuves positives

3^e A la vision directe ou à la projection sur écran des photographies en mouvement.

Les clichés sont obtenus sur un ruban de papier sensible transparent ou mieux de pellicule sensible perforé sur ses bords comme nous l'avons expliqué.

RECEUILLI

La chambre étant fermée et munie d'un objectif en face de la fenêtre I ; les phases successives de la scène animée qui pose devant l'objectif sont reproduites sur le ruban pendant qu'il est au repos et découvert par l'obturateur, tandis que la descente du ruban a

245.032 (rap / brevet)

lieu pendant que la fenêtre I, est
cachée par le dit obturateur.

On pourra, de cette
manière obtenir des impressions
qui se succèdent rapidement,
vingt fois par seconde par exemple, avec
un temps de pose pouvant atteindre
dans ce cas $\frac{1}{50}$ de seconde environ sur
une surface complètement immobile.

La bande impressionnée
descend librement dans une cham-
bre noire au-dessous de l'appareil,
où elle est prise pour le dévelop-
pement.

Le tirage des positifs
se fait également lieu sur un ruban
sensible, transparent ou non,
perforé exactement comme le
premier.

Les deux rubans su-
perposés traversent l'appareil comme
précédemment avec une vitesse qui
peut cependant être moindre suivant
le degré de sensibilité ou d'éclairage.

Enfin le même mécanisme ou un mécanisme semblable servir ensuite à la vision directe ou à la projection des images positives

Ces images se succéderont absolument de la même manière et reviendront exactement à la même place que les impressions reçues à la pose, elles seront vues isolément à l'état de repos complet, et pendant un temps presque égal à l'interruption entre deux images consécutives, conditions très-favorables à la netteté et à la continuité de la vision.

Nous nous réservons de modifier suivant les besoins, les dispositions de détail du mécanisme décrit ci-dessus, notamment de remplacer l'excentrique B, par une manivelle, came ou tout autre organe donnant aux pointes A, un mouvement alternatif avec point mort et de produire le soulèvement

de ces pointes dans leur mouvement ascendant par tout organe approprié fixé sur l'arbre A.

En Résumé, Nous revendiquons comme notre propriété.

1^e Un appareil servant à l'obtention et à la vision des épreuves chronophotographiques, dans lequel un ruban destiné à recevoir, ou ayant reçu les épreuves successives, est animé de mouvements intermittents séparés par des intervalles de repos, au moyen de pointes ou griffes pénétrant dans des perforations régulières pratiquées sur les bords du ruban, le dit ruban recevant ou montrant les épreuves successives, par une fenêtre alternativement couverte et découverte par un disque échancre servant d'obturateur, le découvrement de la fenêtre correspondant aux moments de repos du ruban.

2^e Un mécanisme

265. 032 (page 10 B)

composé' d'un arbre unique
tant le disque obturateur,
excentrique, comme un manivelle
destiné' à donner aux pointes
mouvement de va et vient :
cane destinée à soulever ce
mêmes pointes pendant le pa-
correspondant au repos du rail.

Lyon, le 13 Février -

Par l'intermédiaire de M. Aug. Lumière & C. Sén

G. Rabilland

Il pour être annexé au brevet de quinze ans
pris le 13 Février 1891
par M. Auguste Lumière.

Paris, le 20 Mars 1891
Pour le Ministre et par délibération :

Le Directeur du Bureau
de la Société Industrielle.

Le Directeur

Auger

Quatre rôles et demi et
dix lignes donnent mi-sac
demi cent trois lignes

Fig. 1.

